

Pr Imad Kansau
Responsable des Thèses d'exercice

Mme Marie-Michelle Carinci
Service de la Scolarité
marie-michelle.carinci@universite-paris-saclay.fr

GUIDE DE LA THESE D'EXERCICE

A. Introduction

Vous vous préparez à soutenir une thèse d'Exercice en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, et vous devez soutenir devant un jury. Elle concrétise un travail d'information, de recherche, d'analyse et de rédaction, et sa validation autorise l'inscription au Conseil de l'Ordre des pharmaciens. Par ailleurs, votre thèse est signalée (publiée) dans le catalogue national SUDOC, disponible sur <http://www.sudoc.abes.fr>.

Des contraintes de présentation sont à respecter impérativement lors de la rédaction de votre thèse puis des démarches administratives doivent être suivies lors du dépôt et de l'enregistrement de la thèse auprès du service de la Scolarité.

L'objectif de ce guide est de vous rappeler les contraintes de présentation à respecter impérativement lors de la rédaction de votre thèse.

Pour ce qui concerne le contenu, le choix du sujet, la direction de la thèse ainsi que sa soutenance, se référer au document « **Préparation de la Thèse d'exercice** ».

B. Ethique académique

B.1. Le plagiat

Le plagiat est *l'acte de quelqu'un qui, dans le domaine artistique ou littéraire, donne pour sien ce qu'il a pris à l'œuvre d'un autre* (Dictionnaire Larousse). Dans le cas du manuscrit de Thèse, le plagiat consisterait à reproduire ou paraphraser un texte, à utiliser, même en les remaniant, des figures, des photographies, des schémas ou des données produites par autrui en faisant passer cet emprunt pour une contribution personnelle, sans attribuer correctement ce travail à son auteur.

Le plagiat est strictement interdit et détermine l'annulation du mémoire de thèse. L'étudiant pourra être également convoqué à un conseil de discipline.

Ainsi, dans le but de garantir l'intégrité intellectuelle des travaux de thèse, le mémoire est soumis à un outil de détection de plagiat proposé par l'université.

Afin d'éviter le plagiat, il est impératif de suivre les consignes suivantes :

- En cas de reproduction d'un texte, citer celui-ci entre guillemets ou en italique et indiquer sa source à la fin de la citation ;
- Pour les paraphrases d'un texte, indiquer sa source à la fin du paragraphe ;
- En cas de reproduction ou d'utilisation de figures, photos, schémas ou de données, faire référence à la source (citer la source).

B.2. L'utilisation d'outils et de l'intelligence artificielle (IA) générative

Aucun résultat brut fourni par des logiciels ou applications, site web ou outil de rédaction ne pourra être utilisé et approprié tel quel par l'étudiant. L'utilisation de logiciels d'assistance ou d'IA dans diverses étapes de la réalisation du travail du mémoire est possible et autorisée dans la mesure où **ces outils d'assistance et d'IA représentent une aide** dans certaines tâches du mémoire comme citées ci-dessous :

- Proposition ou suggestion de références bibliographiques, d'auteurs, d'idées, de concepts ou de théories pertinentes par rapport au sujet ;
- Aide à la compréhension d'usage de concepts, théories dans le cadre du travail de recherche ;
- Traduction de textes en langue étrangère ;
- Correction grammaticale, des fautes d'orthographe, de syntaxe ou des coquilles typographiques.
- Création d'images, de graphiques ou d'illustrations didactiques tout en respectant les droits d'auteur (citation des sources) ;
- Aide à la retranscription/structuration d'entretiens.

Ces outils ne peuvent en aucun cas se substituer au travail d'analyse, de réflexion et de synthèse de l'étudiant.

En fin du mémoire (après la bibliographie et les annexes), l'étudiant doit clairement signaler l'utilisation de ces outils dans le cadre de son travail en incluant un tableau avec les différents intitulés comme indiqué en exemple ci-dessous (tableau en annexe) :

EXEMPLE DE **RAPPORT D'UTILISATION D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)**

Lors de la rédaction de ce mémoire, j'ai eu recours à des outils d'IA afin de m'assister dans différentes tâches, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Etape du mémoire	Outil d'IA et version	Objectif	Invit (Prompt)
Recherche	Perplexity, Grok 3, Gemini Pro	Aide à trouver des sources (articles, thèses, ...) sur internet et vérification des sources.	Je voudrais que tu m'aides à trouver des sources fiables (articles de recherche, articles scientifiques, thèses ou mémoires) pertinentes pour la recherche sur le sujet suivant : [...]
Traduction	ChatGPT(GPT-4), Kimi, DeepL	Traduction	Peux-tu m'aider à traduire ce document en anglais ?

Affinage	Grok 3, Claude Sonnet, Qwen 3	Amélioration du style, reformulation et vérification grammaticale.	Peux-tu reformuler ce paragraphe dans un style académique et en vérifier la grammaire
Finition	Grok 3, Gemini Pro, ChatGPT	Définition et explications de termes	J'aimerais que tu me donnes une définition courte et précise de ce terme : [...]
Schémas	NapkinAI, Le Chat	Créer de schémas pertinents et cohérents avec la structure du paragraphe ou du sujet.	Description d'un paragraphe : l'IA proposera différents schémas possibles en lien avec le paragraphe ou les thèmes décrits.

C. Présentation du manuscrit

Le Ministère de l'Éducation Nationale a conçu un **Guide pour la rédaction et la présentation des thèses, à l'usage des doctorants** qui soutiennent une thèse d'Université. Les mêmes recommandations de présentation seront appliquées à la **thèse d'exercice**. Pour plus d'informations, ce guide est disponible sur le site du Service Commun de la Documentation de l'Université Paris-Saclay, rubrique **S'informer sur les thèses**.

C.1. Nombre de pages

Le manuscrit de la thèse d'exercice pourra comporter entre 50 et 100 pages, recto-verso, y compris la bibliographie.

C.2. Le papier

Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie.

Tout grammage inférieur au grammage d'usage courant (80 g) doit être évité.

C.3. Format et présentation

Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4 (210 x 297 mm).

Des consignes sur le format sont à respecter :

- texte **obligatoirement en recto-verso**, et en caractère 11 ou 12.
- texte avec un interligne à 1,5 (les notes en bas de page, les légendes des figures et tableaux, les tableaux peuvent être en simple interligne).
- **marges suffisantes** pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie.
- ne pas utiliser de **spirale** pour relier la thèse.
- utiliser une imprimante avec suffisamment d'encre, de couleur noire, afin d'obtenir une clarté et une lisibilité des lettres.

C.4. Pages surdimensionnées

Il peut arriver que les cartes, tableaux, graphiques, etc. soient de taille supérieure au format A4. Le surdimensionnement complique considérablement la reprographie. Si vous ne pouvez l'éviter, en procédant par exemple à une réduction par photocopie, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

C.5. Couverture (page de titre) et quatrième de couverture

La couverture, dessus et dessous, ***doit être de couleur claire*** pour permettre la reprographie. La première de couverture (page de garde) reproduit la page de titre (cf. Document « **Modèle page de couverture** » en Annexes).

La quatrième de couverture (page de garde postérieure) reproduit le titre, le résumé, les mots clés et indique le nom du Laboratoire de rattachement (cf. Document « **Modèle page de Résumé** » en Annexes).

C.6. Nom de l'auteur

C'est le nom sous lequel sera signalée la thèse. Pour les femmes mariées, la règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom de famille suivi, éventuellement du nom de femme mariée. Les mentions « épouse » ou « née » ne doivent plus être utilisées.

Vérifier également qu'il n'y a pas de confusion possible entre les nom et prénom, en particulier dans le cas des noms étrangers. ***Le prénom sera tapé en minuscule.***

C.7. Titre de la thèse

Le titre doit être significatif pour permettre une indexation précise permettant de repérer la thèse dans un catalogue.

C.8. Membres du jury

Les noms et prénoms des membres du jury doivent figurer en bas à gauche de la page de couverture, avec indication du Directeur et du codirecteur (le cas échéant).

C.9. Avant-propos et remerciements

Ils sont disposés sur la page suivant le feuillet de titre.

C.10. Table des matières

La table des matières est la liste des titres de chapitre (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnés de leurs numéros de page. Une bonne hiérarchisation des chapitres et sous-chapitres est recommandée afin de faciliter la lecture. La liste des documents placés en annexe à la thèse doit être donnée à la fin de la table des matières.

La table des matières est placée en début de document, après la page de titre et les remerciements.

Quand la thèse regroupe un ensemble de documents, il faut en fournir la liste qui se substitue à la table des matières.

C.11. Introduction générale

Une introduction générale (1 à 2 pages) est à prévoir avec comme contenu des généralités sur le sujet abordé et une description succincte des objectifs et des résultats (pour les thèses issues d'un travail scientifique) ou du contenu général des chapitres principaux comme décrit dans le résumé.

C.12. Notes

Les notes explicatives sont données en bas de la page concernée et sont identifiées par un numéro placé en indice au-dessus de la ligne. Il faut éviter d'inclure les références bibliographiques en notes de bas de page afin d'éviter des doublons dans le système de références bibliographiques.

Les citations bibliographiques (publications citées) sont identifiées après le nom, mot ou phrase qu'il concerne selon les modalités indiquées dans la section **D.2. Références bibliographiques**.

C.13. Photographies

Les photographies sont assimilées à des figures (cf. **C.14**). Aucune photographie issue d'un document protégé par le droit d'auteur ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants-droits.

Dans toute la mesure du possible, les documents photographiques doivent être nettement contrastés. En effet, si les photographies à faible contraste (trame fine : nuances variées du blanc au noir) peuvent être reproduites de façon satisfaisante sur micro-support, le tirage papier que l'on en tirera sera difficilement lisible.

C.14. Figures, tableaux et annexes

Les photographies, schémas et organigrammes sont considérés comme des **figures**. Les **tableaux** comportent des cellules, des lignes et des colonnes. Les annexes correspondent à des documents nécessaires à compléter l'information mais non indispensables et souvent trop grands pour être incorporés dans le corps du texte.

Les figures, les tableaux et les annexes doivent être cités dans le texte qui les précède et doivent tous comporter :

- Un numéro (selon l'ordre d'apparition dans le texte). Une numérotation séparée sera attribuée aux figures, aux tableaux et aux annexes.
- Un titre explicite
- Une référence bibliographique (le cas échéant), selon la modalité expliquée dans la section **D. Présentation de la bibliographie**.
- Une légende (le cas échéant)

Les figures et tableaux ne doivent pas être présentés avant d'avoir été cités et une attention particulière doit être apportée à la qualité d'édition. Lorsque nécessaire, une explication de leur contenu doit être également apportée. Les annexes sont présentées à la fin du manuscrit, en général après les « **Références bibliographiques** ».

C.15. Numérotation des pages

La pagination doit être continue et commencer dès la page de titre.

C.16. Rédaction en français

Les normes de rédaction en français avec le respect des modalités des signes de ponctuation doivent être respectées. Une attention particulière doit être apportée aux signes de ponctuation, aux unités de mesure et à la construction des phrases. Une relecture avisée est conseillée. Un document guide sur les modalités de rédaction en français rédigé par le CNRS (« **Règles-typographie CNRS** ») est disponible sur le site de la faculté dédié aux thèses d'exercice.

C.17. Références bibliographiques

Les documents cités dans le corps du texte sont présentés dans une liste dite « **Références bibliographiques** » à la fin de la thèse, selon des normes bien établies présentées plus bas.

Les documents non cités dans le corps du texte, mais donnés comme information bibliographique supplémentaire sont énumérés dans une liste dite « Bibliographie ». Il est recommandé de les numéroter.

Le nombre cumulé de documents référencés dans ces deux listes figure sur la première page du **Formulaire d'enregistrement de thèse soutenue**, rubrique « Nombre de références

bibliographiques ». Chaque liste doit commencer sur une nouvelle page. Les mêmes règles de description s'appliquent aux deux listes.

D. Présentation de la bibliographie

La rédaction de la bibliographie a pour objectif de retrouver rapidement et facilement les références utilisées lors de la rédaction d'une thèse, d'un ouvrage ou d'un rapport de stage.

Les références bibliographiques doivent permettre, sans aucune ambiguïté, l'identification et ensuite la localisation des documents. Le chapitre suivant est consacré aux normes de présentation de la bibliographie.

D.1. Règles générales :

Toute information qui n'est pas directement issue de l'auteur de la thèse, de l'ouvrage ou du rapport de stage doit faire l'objet de la citation de sa source sous forme d'une référence bibliographique insérée dans le texte, afin de permettre de remonter au document source et ainsi d'assurer la traçabilité de l'information.

Une parmi deux modalités de présentation de la bibliographie doit être choisie : soit 1) toutes les références bibliographiques sont citées dans le texte et **numérotées** selon leur ordre d'apparition (numéro entre crochets ou parenthèses), soit 2) elles sont citées dans le texte par **auteur et année**.

Exemples :

1. « C'est le cancer le plus fréquent dans le monde et représente la première cause de mortalité par cancer dans le monde [1]. En effet, huit millions de personnes sont décédées d'un cancer en 2010 dont près de 1,5 millions de décès étaient liés à un cancer pulmonaire [2, 3]. »
2. « C'est le cancer le plus fréquent dans le monde et représente la première cause de mortalité par cancer dans le monde (Poletto, 2012). En effet, huit millions de personnes sont décédées d'un cancer en 2010 dont près de 1,5 millions de décès étaient liés à un cancer pulmonaire (Poletto, 2013 ; Curado *et al.* 2007) »

Ainsi, dans une première possibilité, ces citations bibliographiques permettent d'effectuer des renvois du texte vers la partie du manuscrit intitulée « **Références bibliographiques** », qui doit être placée à la fin du manuscrit avec les références citées et numérotées selon leur **ordre d'apparition** dans le texte de la thèse (premier cas). Il est à noter que dans ce cas l'utilisation d'un logiciel d'édition bibliographique (ex. Zotero, EndNote®) est impérative afin d'éviter toute erreur d'édition. Dans ce cas, il est recommandé d'utiliser le style « Vancouver » (ce style sera utilisé dans les exemples qui suivront). Il est à noter que le **paramétrage du logiciel est une étape essentielle afin d'éviter des erreurs de formatage de la bibliographie**.

Dans une deuxième possibilité, les références sont citées sous la forme « d'auteur et année » (ex. Lopez *et al.*, 2007), celles-ci seront alors répertoriées à la fin du manuscrit par **ordre alphabétique**. Dans ce deuxième cas, la saisie manuelle est possible.

D.2. Références bibliographiques :

La liste des « **Références bibliographiques** » doit être présentée selon des modalités bien précises. Toutes les références citées dans le manuscrit doivent y être répertoriées avec une extrême rigueur en respectant strictement les règles de présentation **selon la nature de la source** (article scientifique, livre, site internet, etc.).

D.2.1. Remarques générales

- Indiquer le nom de tous les auteurs, suivi des initiales des prénoms. Si leur nombre est supérieur à six, donner les six premiers noms suivis par « *et al* » (correspondant à « et collaborateurs »).
- Les titres des revues sont abrégés selon les indications de la partie C.3 ci-dessus.
- Le numéro de la page, ou les numéros de la première et de la dernière page, séparés par le caractère «-» sont indiqués, précédés du caractère « p » notamment pour les ouvrages.

Les exemples présentés à continuation correspondent au style « Vancouver » du logiciel Zotero. D'autres modèles validés peuvent être utilisés à condition qu'ils présentent de manière homogène tous les éléments essentiels d'une bibliographie complète.

D.2.2. Articles scientifiques (périodiques) :

- Nom du ou des auteur(s)
- Titre de l'article (en italique de préférence)
- Titre de la revue
- Année de publication de l'article
- Volume (Numéro) de la revue
- Pages

Exemples :

[2] Guérin S, Doyon F, Hill C. La fréquence des cancers en France en 2006 et les évolutions de la mortalité depuis 1950 et de l'incidence depuis 1980. Bull Cancer. janv 2009;96(1):51-7.

[3] Garfinkel L, Stellman SD. Smoking and lung cancer in women: findings in a prospective study. Cancer Res. 1 déc 1988;48(23):6951-5.

D.2.3. Livres :

- Nom du ou des auteur(s)
- Titre de l'ouvrage (en italique de préférence)
- Nom de l'éditeur
- Année de parution de l'ouvrage
- Pages

Exemple pour un ouvrage complet :

[3] Leroy K, Cremoux P de. Anomalies moléculaires des cancers : ciblage thérapeutique. Montrouge: John Libbey Eurotext; 2014. 275 p.

Exemple pour un article ou un chapitre extrait d'un livre :

[2] Goldsmith J, Levine B, Debnath J. Chapter Two - Autophagy and Cancer Metabolism. In: Galluzzi L, Kroemer G, éditeurs. *Methods in Enzymology*. Academic Press; 2014. p. 25-57.

Remarque : le numéro du chapitre est indiqué. Le nom de l'éditeur scientifique de l'ouvrage complet est indiqué

D.2.4. Communication dans un congrès

- Nom du ou des auteur(s)
 - Titre de la communication (en italique de préférence)
 - Date(s) du congrès
 - Lieu du congrès
- Si publié dans des actes de congrès (*proceedings*), il faudra ajouter :
- Nom de l'éditeur
 - Année de parution de l'ouvrage
 - Pages

Exemple :

[6] Zak M, Ray N, Goodacre S, Ghilardi N, Dengler H, Rinderknecht C, et al. Inhaled Janus kinase 1 (JAK1) inhibitors as potential treatments for asthma. In: *Abstracts of Papers, 255th ACS National Meeting & Exposition, New Orleans, LA, United States, March 18-22, 2018*. American Chemical Society; 2018.

D.2.5. Thèses

- Nom de l'auteur
- Titre de la thèse (en italique de préférence)
- Domaine concerné (Médecine, Pharmacie, Spécialité de Sciences...)
- Université de soutenance
- Année de soutenance

Exemple :

[4] Bouvet A. Evaluation des pratiques de prescription hospitalière de l'acide zolédronique après fracture ostéoporotique de hanche ou de poignet [Thèse d'exercice]. [Châtenay-Malabry, Hauts-de-Seine, France]: Université de Paris-Sud. Faculté de pharmacie; 2012.

Remarque : Les mentions relatives à la thèse sont entre crochets.

D.2.6. Brevets

- Nom du ou des auteur(s)
- Titre de l'invention (en italique de préférence)
- Pays dans lequel le brevet est déposé
- Numéro de brevet
- Date de dépôt du brevet

Exemple :

[6] Haugland RP. Fluorescent labeling reagents containing the fluorescein and eosin chromophores [Internet]. US4213904A, 1980.

D.2.7. Documents électroniques trouvés sur Internet

C.2.7.1. Article publié dans une revue électronique :

- Nom du ou des auteur(s)
- Titre du document (en italique)
- Source
- Adresse
- Date de consultation

Exemple :

[8] Hammarén HM, Virtanen AT, Raivola J, Silvennoinen O. The regulation of JAKs in cytokine signaling and its breakdown in disease. *Cytokine* [Internet]. 21 mai 2018 [cité 12 juin 2018]; Disponible sur:

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1043466618301273>.

Remarque : la mention [Internet] permet de signaler que la revue est en ligne. La date de consultation est indiquée avant l'URL

D.2.7.2. Document extrait d'un site web :

- Auteur(s) ou organisme
- Titre du site ou de la page (en italique de préférence)
- Adresse
- Date de consultation

Exemple :

[9] ANSM. Recommandations d'utilisation des inhibiteurs de la C1 estérase humaine (Cinryze et Berinert) en période de tensions d'approvisionnement - Point d'Information - ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé [Internet]. [cité 12 juin 2018]. Disponible sur: <http://ansm.sante.fr/S-informer/Actualite/Recommandations-d-utilisation-des-inhibiteurs-de-la-C1-esterase-humaine-Cinryze-et-Berinert-en-periode-de-tensions-d-approvisionnement-Point-d-Information>.

Remarque : la mention [Internet] permet de signaler que la revue est en ligne. La date de consultation est indiquée avant l'URL.

D.2.8. Chapitre ou monographie de la Pharmacopée (type de document inexistant dans Zotero)

- Titre de la monographie ou du chapitre général
- Numéro de la monographie ou du chapitre général

- Edition
- Lieu de publication
- Nom de l'éditeur
- Année de parution

Exemples :

[1] Ferrous sulphate heptahydrate, monograph 0083. Ph. Eur. Suppl. 4.3. Strasbourg, France: Council of Europe; 2002.

[2] Microbiological quality of pharmaceutical preparations, general chapter 5.1.4. Ph. Eur. 4th edition. Strasbourg, France: Council of Europe; 2001.

D.2.9. Texte réglementaire (loi, décret, arrêté, ...)

D.2.9.1. En support papier :

- Auteur(s) ou organisme
- Titre
- Journal officiel
- n° du JO (pas indispensable ; non renseigné dans Zotero)
- date de publication
- pagination

Exemple :

[1] Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Décret n° 2015-813 du 3 juillet 2015 relatif à la Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie. Journal Officiel n°0154 du 5 juillet 2015, page 11340.

D.2.9.2. En support électronique :

- Auteur(s) ou organisme
- Titre. [en ligne].
- Journal officiel
- n° du JO (pas indispensable ; non renseigné dans Zotero)
- date de publication
- Disponible sur: <adresse URL>
- date de consultation

Exemple :

[1] Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Décret n° 2015-813 du 3 juillet 2015 relatif à la Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie [Internet]. 2015-813 juill 3, 2015. Disponible sur:

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030838301&categorieLien=id>

D.3. Abréviations :

Les titres de périodiques peuvent être abrégés selon la norme internationale ISO 4 de 1997 : Règles pour l'abréviation des mots dans les titres et des titres des publications.

Les sites ci-dessous présentent des tables de correspondance entre les titres de périodiques complets et abrégés, ils permettent de rédiger correctement les abréviations des titres de périodiques sans avoir à consulter la norme.

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/>

<http://library.caltech.edu/reference/abbreviations>

Si l'abréviation n'est pas trouvée, donner le nom du périodique en toutes lettres.

E. Annexes :

	Page
1. Page première de couverture (page de garde)	12
2. Page quatrième de couverture (page de garde postérieure) : page du résumé.....	13
3. Rapport d'utilisation d'intelligence artificielle (IA).....	14

ANNEE :

THÈSE

Présentée

« **FACULTÉ DE PHARMACIE** »
de *L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY*

Pour l'obtention du Diplôme d'État de

DOCTEUR EN PHARMACIE

Nom :

Titre de la Thèse :

Soutenue le :

JURY :

Président :

Directeur :

Membre ou codirecteur (le cas échéant) :

*Faculté de Pharmacie – Bâtiment Henri MOISSAN
17 Avenue des Sciences – 91400 ORSAY*

TITRE DE LA THÈSE :

RÉSUMÉ : *(2500 caractères maximum – espaces compris)*

MOTS CLÉS :

DISCIPLINE DE RATTACHEMENT DU DIRECTEUR :

DATE :

*Faculté de Pharmacie – Bâtiment Henri MOISSAN
17 Avenue des Sciences – 91400 ORSAY*

RAPPORT D'UTILISATION D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Lors de la rédaction de ce mémoire, je déclare avoir eu recours à des outils d'IA dans le but de m'assister dans différentes tâches, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Etape du mémoire	Outil d'IA et version	Objectif	Invit (Prompt)
Recherche			
Traduction			
Affinage			
Finition			
Schémas			